

1660 Château-d'Oex, le 11.10.2021

Rapport de la commission

Préavis N°26/2021 :

Demande de crédit pour le remplacement du chauffage du Zénith

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier ledit préavis, composée de Maxime Lenoir (1^{er} membre), Roger Blatti (en remplacement de Nicolas Clément), Stéphanie Guerraz, Aude-Emmanuelle Scherrer et Yvan Morier (rapporteur), s'est réunie le lundi 11 octobre 2021 dans la salle du conseil communal pour rencontrer Madame la Municipale Cosette Hämmerli (en remplacement de Éric Fatio) et Monsieur le Municipal Pierre-François Mottier.

Maxime Lenoir ouvre la séance après les salutations d'usage en passant la parole à nos Municipaux.

Pierre-François Mottier nous explique la situation. Au printemps 2021, le chauffage du zénith tombe en panne et n'est, cette fois-ci, plus réparable. Le montant pour le remplacement de ce dernier étant de 50'000 CHF, il est de compétence municipale. L'annonce de cette dépense a été faite au conseil communal le 24 juin 2021.

Le remplacement du chauffage était initialement prévu dans un projet de diverses rénovations en collaboration avec Landi Moléson, locataire d'une partie des locaux du bâtiment.

Les derniers travaux de réparations du chauffage d'un montant de 6'000CHF ont été déduits du prix d'achat du nouveau chauffage. Après déduction, le coût du nouveau chauffage est de 42'000 CHF, auquel s'ajoute un coût d'installation et de raccordement de 5'000 CHF pour un total arrondi à 50'000 CHF.

Pierre-François Mottier ajoute que toute dépense réalisée par la municipalité doit être acceptée par le conseil communal avant la fin de l'année.

Suite à ces explications, les commissaires posent les questions suivantes :

Un préavis va-t-il arriver pour d'autres travaux ?

Oui, avec entre autres la rénovation de la balance et de la place en béton devant la Landi

De quel type de chauffage s'agit-il ?

Il s'agit d'un échangeur de chaleur relié à la centrale à mazout du bâtiment. Ce dernier permet de chauffer rapidement et sur demande un grand volume. Il est fabriqué en Suisse et est reconnu comme très fiable. Si la chaudière à mazout venait à être remplacée, le monobloc installé au Zénith serait tout à fait fonctionnel avec tout nouveau type de chauffage.

Le Zénith est actuellement géré par le CCL. Est-il cependant possible de le louer ?

Le CCL est locataire annuel du Zénith. C'est donc leur droit de vouloir le louer ou non. Pour une sous-location il devrait demander au propriétaire (commune de Château-d'Oex).

En conclusion, la commission remercie Madame et Monsieur les municipaux et, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis 26/2021 tel que présenté.

Le rapporteur, Yvan Morier

